

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

Addis Abéba, Ethiopie, B.P.: 3243 Tel.: (251-11) 5513 822 Télécopie: (251-11) 5519 321

Courriel: situationroom@africa-union.org

CONSEIL DE PAIX ET DE SÉCURITÉ
915^{EME} RÉUNION

9 MARS 2020
ADDIS ABÉBA, ÉTHIOPIE

PSC/PR/COMM.(CMXV)

COMMUNIQUÉ

COMMUNIQUÉ

Adopté par le Conseil de paix et de sécurité en sa 915^{ème} réunion tenue le 9 mars 2020, sur la situation de l'épidémie du nouveau coronavirus (COVID-19),

Le Conseil de paix et de sécurité,

Conscient de la déclaration du 30 janvier 2020 par l'Organisation mondiale de la santé, de l'épidémie du nouveau coronavirus (COVID-19) en tant qu'urgence de santé publique de portée internationale (USPPI) et de sa menace existentielle pour la vie humaine, ainsi que de ses conséquences potentiellement dévastatrices sur le tissu macroéconomique sur l'ensemble du continent africain; également **conscient** du fait que la situation de COVID-19 continue d'évoluer;

Se félicitant du communiqué adopté par la réunion d'urgence des Ministres africains de la santé sur l'épidémie de coronavirus, tenue le 22 février 2020, à Addis Abéba, en Éthiopie;

Prenant note de l'allocution d'ouverture du Représentant permanent de la République de Guinée équatoriale, S.E. l'Ambassadeur Crisantos Obama Ondo, en sa qualité de Président du CPS pour le mois de mars 2020, et de la communication du Directeur adjoint des Centres africains de contrôle et de prévention des maladies (CDC-Afrique), Dr. Ahmed Ogwel Ouma;

Agissant en vertu de l'article 7 de son Protocole, le Conseil de paix et de sécurité:

1. **Félicite** le CDC-Afrique pour les efforts inlassables déployés en réponse à l'épidémie de COVID-19, et **souligne l'importance** des ajustements/adaptations constants en réponse à l'évolution de la situation sur le terrain;
2. **Souligne l'importance** d'une réponse collective à l'échelle du continent au COVID-19 et, dans ce contexte, **souligne l'importance** d'émuler les bonnes pratiques et les enseignements tirés de la lutte réussie contre l'épidémie d'Ebola en Afrique de l'Ouest en 2014-2016, y compris la nécessité de mobiliser les ressources du secteur privé;
3. **Encourage** tous les États membres, avec l'appui de CDC-Afrique, à prendre les mesures nécessaires pour prévenir et contenir la propagation du COVID-19, y compris en assurant que des mesures appropriées soient prises dans les lieux de rassemblement publics, tels que les écoles et les églises, ainsi qu'à avoir, au niveau local et national, la capacité de tester COVID-19, ainsi que de renforcer davantage la capacité générale de leurs infrastructures sanitaires nationales;
4. **Souligne la nécessité urgente** de mettre en place une stratégie de communication efficace et, dans ce contexte, **demande** au CDC-Afrique d'interagir efficacement avec toutes les plateformes médiatiques, en vue d'assurer la transmission en temps réel des informations relatives à COVID-19, ainsi que de lutter contre la désinformation qui exacerbe les idées fausses et génère la panique;

5. **Lance un appel** au secteur privé et aux partenaires internationaux pour un soutien financier et matériel et, dans ce contexte, **souligne l'importance** de redoubler d'efforts pour mobiliser les ressources financières, matérielles et humaines nécessaires, afin de permettre au CDC-Afrique de maintenir leurs opérations actuelles et d'être plus efficaces dans la réponse à COVID-19, et à cette fin ;
6. **Demande** au Président de la Commission de promouvoir des réponses adéquates à l'épidémie de COVID-19, y compris en jouant un rôle moteur dans la mobilisation des ressources nécessaires pour lutter efficacement contre le fléau de COVID-19; **encourage** le Président de la Commission à mobiliser le secteur privé pour son soutien nécessaire dans la réponse à COVID-19;
7. **Demande également** au CDC-Afrique de soumettre immédiatement, pour approbation, un budget supplémentaire aux organes délibérants compétents de l'UA, afin de permettre au CDC-Afrique de poursuivre leurs activités de réponse à l'épidémie de COVID-19 sur le continent ;
8. **Souligne également l'urgence nécessaire** pour le CDC-Afrique de faire une communication au Comité des Représentants permanents (COREP), en étroite collaboration avec les autorités compétentes de la République fédérale démocratique d'Ethiopie, en sa qualité de pays hôte du siège de l'UA, sur l'évolution de la situation et les mesures déployées pour prévenir et contenir efficacement la propagation du COVID-19 sur tout le continent;
9. **Demande** au CDC-Afrique d'assurer que toutes les réunions de l'UA, en particulier celles qui sont organisées au siège de la Commission de l'UA, soient correctement desservies pour empêcher la propagation du COVID-19, et, à cet égard, **demande** à la Commission d'accélérer la finalisation de la Lignes directrices sur les rassemblements et les réunions, et à les diffuser d'urgence aux États membres dans toutes les langues de travail officielles de l'UA;
10. **Demande en outre** au CDC-Afrique de continuer à faire des communications régulières au Conseil sur la lutte contre le COVID 19 sur le continent;
11. **Décide** de rester activement saisi de la question.